

LA PRÉFÈTE DES LANDES

ATTESTE

que l'établissement PRESTAFUNE situé 196 Rue Saint-Vincent-de-Paul 40600 Biscarrosse, est habilité pour exercer les activités suivantes :

- Organisation des obsèques
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de marbrerie funéraire

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Elle est délivrée sous le numéro **24-40-0136** pour une durée de 5 ans.

Fait à Mont-de-Marsan, le **13 AOUT 2024**

Pour la préfète, et par délégation,
le chef du bureau des migrations
et de l'intégration,



Liliane SARIDJAN